RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 39E6E406-EB61-4004-8D5E-D7F270818467

1PACT

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 70, Cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE

817 786 395 RCS LYON
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt décembre,

Les soussignées :

La société **COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ETABLISSEMENTS 1PACT**, société par actions simplifiée au capital social de 3 200 000 euros, ayant son siège sociale 70, Cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 887 803 161 RCS LYON, Représentée par la société COMPAGNIE DE LA DURANCE, Président, elle-même représentée par Monsieur Silouane LEBRETON, son gérant,
Associée Unique de la Société,

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- Des statuts en vigueur de la Société,

ONT PRIS LES DÉCISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION
(Nomination du Commissaire aux comptes titulaire)

L'Associée Unique **décide** de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société :

FORVIS MAZARS
Monsieur Olivier DEBERDT
109, Rue Tête d'Or CS 10363 69451 LYON CEDEX 06
351 497 649 RCS LYON

Pour une période de six (6) exercices sociaux, soit jusqu'au jour de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2029.

Le commissaire aux comptes ainsi nommé, a fait savoir à l'avance, qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et à déclarer satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de son mandat.

Docusign Envelope ID: 39E6E406-EB61-4004-8D5E-D7F270818467

DEUXIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associée Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ETABLISSEMENTS 1PACT
Représentée par COMPAGNIE DE LA DURANCE
Elle-même représentée par M. Silouane LEBRETON

Signé par :
[redacted]
A006347BDC994C8...